



Vérificateur général  
MANITOBA

## COMMUNIQUÉ

Le 8 octobre 2020

### **L'audit révèle la faiblesse de la surveillance gouvernementale visant les établissements d'enseignement postsecondaire**

WINNIPEG – Le gouvernement avait mis en place un cadre de surveillance faible pour les sept établissements d'enseignement postsecondaire publics du Manitoba, déclare le vérificateur général, M. Tyson Shtykalo. Les conclusions sont contenues dans le rapport d'audit intitulé *Surveillance des établissements d'enseignement postsecondaires*, publié aujourd'hui.

« La meilleure façon de renforcer l'obligation redditionnelle est d'établir une relation de collaboration ouverte avec les établissements, basée sur la confiance et le respect mutuel, a précisé M. Shtykalo. Nous pensons que la création du type de relation en matière d'obligations redditionnelles envisagé dans notre rapport représentera un avantage stratégique pour ce secteur et garantira que les fonds publics sont bien dépensés pour répondre aux besoins éducationnels des Manitobains. »

Les deux chapitres du rapport fournissent un examen complet de la surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire publics, tant par le gouvernement que par les conseils d'administration de chaque établissement. « Les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Manitoba contribuent de façon importante à la réussite de notre province, a ajouté M. Shtykalo. Ces sept établissements ne contribuent pas seulement à l'économie, mais favorisent aussi l'innovation et la croissance, et préparent les apprenants à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels. »

#### **Surveillance gouvernementale des établissements d'enseignement postsecondaire publics**

Le vérificateur général a constaté que le gouvernement n'avait pas de stratégie globale pour le système d'enseignement postsecondaire et que la surveillance des établissements d'enseignement postsecondaire était faible. Dans le rapport, M. Shtykalo a fait remarquer qu'il n'était pas toujours évident de savoir comment les activités de surveillance existantes contribuaient à la surveillance efficace du rendement financier et opérationnel des établissements.

L'audit a également permis de constater que les processus de communication entre le gouvernement et les conseils d'administration des établissements doivent être améliorés. « Ces relations devraient tenir compte d'une approche de partenariat qui offre des possibilités de consultation et de collaboration », a affirmé M. Shtykalo.

## **Surveillance de la gouvernance par les conseils d'administration des établissements d'enseignement postsecondaire**

Le vérificateur général a également constaté que les établissements doivent moderniser et renforcer les principales pratiques de gouvernance afin de garantir que les fonctions de surveillance des conseils d'administration sont correctement remplies, notamment en ce qui concerne la surveillance du recteur. « Nous attendons des conseils d'administration des établissements d'enseignement postsecondaire qu'ils exercent une surveillance rigoureuse du rendement financier et opérationnel de l'établissement, ainsi que de sa direction », a déclaré M. Shtykalo.

Le rapport souligne un certain nombre de domaines pour améliorer la surveillance des conseils d'administration, notamment une meilleure orientation et formation des présidents de conseil, une participation plus active à la surveillance des risques stratégiques, l'amélioration des structures et des pratiques des comités, une utilisation plus appropriée des séances à *huis clos*, ainsi que l'amélioration des processus de divulgation des conflits d'intérêts et des processus d'évaluation des conseils.

Le rapport note également que les conseils d'administration doivent faire davantage pour assurer le respect des contrats de travail des recteurs et leur négociation afin de garantir la protection des intérêts de l'établissement. En outre, le vérificateur général a constaté que la surveillance des dépenses du recteur par le conseil d'administration était entravée par de mauvaises pratiques administratives et des pièces justificatives insuffisantes. Aucune politique approuvée par le conseil d'administration pour les dépenses des recteurs n'était en place dans aucun établissement, et le rapport relève un certain nombre de domaines où les politiques de dépenses des établissements pourraient être renforcées pour améliorer la clarté.

« L'examen et l'intérêt du public concernant les dépenses des plus hauts dirigeants sont toujours accentués, et le président du conseil d'administration a la responsabilité, au nom du conseil, d'exercer une surveillance rigoureuse des dépenses du recteur, explique M. Shtykalo. Le rapport explique comment l'approbation du supérieur hiérarchique sert à protéger au mieux le recteur de tout soupçon indu, ainsi qu'à protéger l'établissement de tout avantage qui pourrait être retiré. »

### **Le Manitoba manque de soutien central et d'orientation pour les organismes du secteur public régis par un conseil d'administration**

M. Shtykalo a fait remarquer que bon nombre des problèmes relevés dans le rapport, notamment la nécessité d'établir des relations mutuellement respectueuses et d'améliorer la communication entre le gouvernement, les conseils d'administration et la direction, ne concernent pas seulement le secteur de l'enseignement postsecondaire. « Le gouvernement peut faire plus pour appuyer et améliorer les pratiques de gouvernance et les relations dans l'ensemble du secteur public », a-t-il déclaré.

« Je suis heureux de constater qu'un certain nombre d'améliorations ont été apportées par les établissements et le ministère depuis notre audit », a ajouté M. Shtykalo.

Le rapport présente 22 recommandations au gouvernement. On peut consulter le rapport au [www.oag.mb.ca/fr/rapports-daudit/](http://www.oag.mb.ca/fr/rapports-daudit/).

## À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses vérifications, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. On trouvera des renseignements additionnels au <http://www.oag.mb.ca/>

### Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications

204.792.9145

[frank.landry@oag.mb.ca](mailto:frank.landry@oag.mb.ca)